

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 06228

Numéro SIREN : 428 785 042

Nom ou dénomination : Amazon France Logistique SAS

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2024 sous le numéro de dépôt 14898

**AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 95.036.671,15 euros  
Siège Social : 67 boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy  
**428 785 042 RCS NANTERRE**

---

## Comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Certifiés conformes  
par le Président

DocuSigned by:

*David Lewkowitz*

1820AA9F1D604A7...

David Lewkowitz

Déclaration souscrite en Eur		31/12/2023			31/12/2022			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Capital souscrit non appelé (I)		AA	—	—	—			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	—	AC	—		
		Frais de recherche et de développement*	AD	—	AE	—		
		Concession, brevets et droits similaire	AF	828,755	AG	613,394	215,361	35,101
		Fonds commercial (1)	AH	—	AI	—	—	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1,063,852	AK	908,707	155,145	243,800
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	—	AM	—	—	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	207,145	AO	—	207,145	—
		Constructions	AP	191,443,582	AQ	60,814,035	130,629,547	86,086,250
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	81,474,961	AS	30,020,089	51,454,872	53,136,421
		Autres immobilisations corporelles	AT	604,644,100	AU	304,638,474	300,005,627	289,462,316
		Immobilisations en cours	AV	41,253,671	AW	—	41,253,671	116,467,520
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	—	AY	—	—	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	—	CT	—	—	
		Autres participations	CU	—	CV	—	—	
		Créances rattachées à des participations	BB	—	BC	—	—	
		Autres titres immobilisés	BD	—	BE	—	—	
		Prêts	BF	—	BG	—	—	
		Autres immobilisations financières*	BH	39,500	BI	—	39,500	39,500
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>920,955,567</b>	BK	<b>396,994,699</b>	<b>523,960,868</b>	<b>545,470,908</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	—	BM	—	—	
		En cours de production de biens	BN	—	BO	—	—	
		En cours de production de services	BP	—	BQ	—	—	
		Produits intermédiaires et finis	BR	—	BS	—	—	
		Marchandises	BT	—	BU	—	—	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	—	BW	—	—		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés* (3)	BX	—	BY	—	—	
		Autres créances (3)	BZ	411,410,715	CA	11,207,658	400,203,057	332,665,319
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	—	CC	—	—	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	—	CE	—	—	
Disponibilités		CF	110	CG	—	110	1,784	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	6,994,825	CI	—	6,994,825	7,567,125	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>418,405,650</b>	CK	<b>11,207,658</b>	<b>407,197,992</b>	<b>340,234,228</b>	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL	—		—	—		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	—		—	—		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	418		418	17		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	<b>1,339,361,635</b>	<b>1A</b>	<b>408,202,356</b>	<b>931,159,279</b>	<b>885,705,154</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an	CP		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété :	immobilisations :	Stocks :			Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10947 15		COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)				D.G.I. N° 2052			
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).									
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS									
<b>31/12/2023</b>									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		31/12/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	0	FB	0	FC	—	38,742	
	Production vendue biens*	FD	0	FE	0	FF	—	—	
	services*	FG	472,439,058	FH	747,220,067	FI	1,219,659,124	1,196,219,667	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	472,439,058	FK	747,220,067	FL	1,219,659,124	1,196,258,409	
	Production stockée*					FM	—	—	
	Production immobilisée*					FN	—	—	
	Subvention d'exploitation					FO	755,722	444,733	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1,499,500	1,974,723	
	Autres produits (1) (11)					FQ	225,475	347,544	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1,222,139,821	1,199,025,409
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2	30	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	—	—	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements ( y compris droits de douane)*					FU	—	—	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	—	—	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	318,021,534	391,593,229	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	18,764,352	20,338,305	
	Salaires et traitements*					FY	468,653,362	417,918,311	
	Charges sociales (10)					FZ	189,191,893	163,327,229	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	92,301,001	77,874,287
		- dotations aux provisions *					GB	—	—
		- sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	2,825,231	4,705,382
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	16,938,795	850,692	
Autres charges (12)					GE	3,507,895	649,121		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1,110,204,065	1,077,256,586	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>									
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	—	—	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	—	—	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	—	—	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK	—	—	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4,676,796	484,347	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM	—	—	
	Différences positives de change					GN	—	—	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	—	—	
Total des produits financiers (V)						GP	4,676,796	484,347	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	—	—	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8,354,776	1,528,605	
	Différence négative de change					GS	—	—	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT	—	—	
Total des charges financières (VI)						GU	8,354,776	1,528,605	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>									
						GV	(3,677,980)	(1,044,258)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)</b>									
						GW	108,257,776	120,724,566	

N° 10947		COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)		D.G.I. N° 2053	
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).					
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS					
			31/12/2023	31/12/2022	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	—	—	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	163,317	53,068	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	14,409,105	—	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14,572,422	53,068	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	10,144	135	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	167,402	281,032	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	7,125,101	11,051,481	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7,302,647	11,332,649	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	7,269,776	(11,279,580)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	12,493,307	15,458,423	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	24,363,006	27,017,770	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		HL	1,241,389,039	1,199,562,824	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		HM	1,162,717,801	1,132,594,032	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	78,671,239	66,968,792	

**AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**31 DÉCEMBRE 2023**

**I - Principes, règles et méthodes comptables**

**II - Notes sur le bilan et compte de résultat**

**III - Autres informations**

## **I - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment aux dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et de sincérité des comptes, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales règles et méthodes appliquées sont les suivantes :

1. Le principe de base retenu pour l'établissement des comptes annuels est celui du coût historique.
2. Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de clôture, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

## **II - NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

### **Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement principalement retenues sont :

- Agencements constructions 3 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillage industriels 4 à 10 ans
- Installations générales 2 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 2 à 7 ans
- Immobilisations incorporelles 2 à 10 ans

<b>Variations des valeurs brutes en euros</b>					
	<b>01/01/2023</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Transfert</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Terrain</b>	—	207,145	—	—	207,145
<b>Logiciels</b>	571,491	257,263	—	—	828,755
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	1,063,852	—	—	—	1,063,852
<b>Agencements constructions</b>	126,317,881	24,355,905	(967,585)	41,737,381	191,443,582
<b>Installations techniques, matériels et outillage industriels</b>	76,942,482	3,805,076	—	727,403	81,474,961
<b>Installations générales</b>	509,222,848	37,079,759	(1,345,804)	35,905,570	580,862,373
<b>Matériel de bureau et informatique</b>	21,714,352	1,405,295	(303,618)	965,699	23,781,727
<b>Immobilisations en cours</b>	116,467,520	4,920,557	(798,353)	(79,336,053)	41,253,671
<b>Total</b>	<b>852,300,427</b>	<b>72,031,001</b>	<b>(3,415,361)</b>	—	<b>920,916,067</b>

<b>Variations des amortissements en euros</b>					
	<b>01/01/2023</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Transfert</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Logiciels</b>	536,390	77,004	—	—	613,394
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	820,053	88,654	—	—	908,707
<b>Agencements constructions</b>	40,231,632	21,366,126	(783,723)	—	60,814,035
<b>Installations techniques, matériels et outillage industriels</b>	20,142,440	9,877,649	—	—	30,020,089
<b>Installations générales</b>	229,837,700	57,485,904	(1,280,296)	—	286,043,308
<b>Matériel de bureau et informatique</b>	15,300,805	3,410,234	(115,873)	—	18,595,166
<b>Total</b>	<b>306,869,019</b>	<b>92,305,572</b>	<b>(2,179,893)</b>	<b>—</b>	<b>396,994,698</b>

Note 2 : Immobilisations financières

<b>Variation des immobilisations financières en euros</b>				
	<b>01/01/2023</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	39,500	—	—	39,500
<b>Total</b>	<b>39,500</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>39,500</b>

Note 3 : Etat des créances

<b>Etat des créances en euros</b>				
	<b>Total</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>A plus d' 1 an</b>	<b>Dont produits à recevoir</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	39,500	—	39,500	—
<b>Créances clients</b>	—	—	—	—
<b>Créances sociales</b>	10,838,301	10,838,301	—	—
<b>Créances fiscales</b>	19,710,363	19,710,363	—	—
<b>Débiteurs divers</b>	1,379,884	1,379,884	—	1,026,936
<b>Créances inter-compagnies</b>	379,482,158	379,482,158	—	—
<b>Charges constatées d'avance</b>	6,994,825	6,886,639	108,188	—
<b>Total</b>	<b>418,445,032</b>	<b>418,297,346</b>	<b>147,688</b>	<b>1,026,936</b>

<b>Variation de la provision pour dépréciation des créances douteuses en euros</b>				
	<b>01/01/2023</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Provision dépréciation créances douteuses</b>	8,638,648	2,825,231	(256,222)	11,207,658
<b>Total</b>	<b>8,638,648</b>	<b>2,825,231</b>	<b>(256,222)</b>	<b>11,207,658</b>

**Note 4 : Capitaux propres**

<b>Composition du capital social en euros</b>			
Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6,233,875	15.2452	95,036,671
Titres en fin d'exercice	6,233,875	15.2452	95,036,671

<b>Variation des capitaux propres en euros</b>					
	01/01/2023	Affectation du résultat exercice antérieur	Augmentation de capital	Résultat de l'exercice	31/12/2023
Capital social	95,036,671	—	—	—	95,036,671
Primes d'émission, de fusion, d'apports	—	—	—	—	—
Réserve légale	4,580,157	3,348,440	—	—	7,928,596
Report à nouveau	205,796,004	63,620,352	—	—	269,416,357
Résultat de l'exercice 2022	66,968,792	(66,968,792)	—	—	—
Résultat de l'exercice 2023	—	—	—	78,670,830	78,670,830
<b>Total</b>	<b>372,381,623</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>78,670,830</b>	<b>451,052,453</b>

**Note 5 : Provisions et passif éventuel**

Les provisions, dont le détail est indiqué ci-dessous, sont constituées conformément aux règles comptables du CRC 2000-06.

<b>Variation des provisions pour risques et charges en euros</b>					
	01/01/2023	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2023
Provision pour risques et charges	25,562,997	20,694,254	(15,621,336)	—	30,635,915
Provision pour indemnité de départ à la retraite	4,545,058	2,296,586	—	—	6,841,643
Provision pour perte de change	17	418	(17)	—	418
<b>Total</b>	<b>30,108,072</b>	<b>22,991,257</b>	<b>(15,621,353)</b>	<b>—</b>	<b>37,477,976</b>

**Provisions pour risques et charges**

Dans le cadre de ses activités de support du groupe Amazon en France, la Société est amenée à faire face à des réclamations, litiges et autres procédures, incluant des procédures en cours avec des régulateurs. Lorsque la probabilité de supporter une sortie de ressources est jugée probable, la Société constitue une provision pour risques et charges. Lorsque l'issue de ces procédures est incertaine et qu'aucune évaluation fiable du montant de l'obligation ne peut être réalisée, aucune provision n'est enregistrée. Les dotations et reprises de ces provisions sont constatées en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel selon leur caractère et leur nature.

Au 31 décembre 2023, les dotations et reprises enregistrées au cours de l'exercice sont respectivement dans le résultat opérationnel et le résultat exceptionnel.

**Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Méthode :

Les engagements sont évalués et provisionnés conformément aux dispositions de la recommandation ANC n°2013-02. La provision comptabilisée correspond à l'intégralité des engagements de retraites de la Société. L'ensemble des variations d'hypothèses actuarielles sont enregistrées immédiatement dans le compte de résultat. La méthode retenue est l'étalement linéaire de la charge relative au coût des indemnités de départ à la retraite sur toute la carrière.

Données chiffrées :

Au 31 décembre 2023, la provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à EUR 6,841,643 . L'évaluation actuarielle de la provision est confiée à un actuair indépendant. Au 31 décembre 2023, l'évaluation actuarielle tient compte des modifications apportées par la Loi de financement rectificative de la Sécurité Sociale n°2023-270 du 14 avril 2023 relative au recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes à prestations définies sont indiquées ci-après :

Taux d'actualisation	3.6%
Taux d'augmentation des salaires	Tables par catégorie professionnelle
Table de mortalité	Tables TH-TF 2000-2002
Taux de rotation	Tables par âge et catégorie professionnelle
Âge de départ à la retraite	Tables par âge et catégorie professionnelle
Méthode actuarielle	Méthode des unités de crédit projetées

**Passif éventuel**

En Janvier 2024, Amazon a été informé que le 27 décembre 2023 la Commission Nationale Informatique et des Liberté (CNIL) a sanctionné la Société d'une amende de 32 millions d'euros pour de présumées violations au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La Société estime que la décision de la CNIL est sans fondement et à l'intention de se défendre avec vigueur.

Note 6 : Etat des dettes

Etat des dettes en euros					
	Total	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Dont charges à payer
<b>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</b>	33,937	33,937	—	—	—
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	181,052,000	1,052,000	180,000,000	—	—
<i>Dont emprunts et dettes financières diverses intercompagnies</i>	<i>181,052,000</i>	<i>1,052,000</i>	<i>180,000,000</i>		
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	139,840,501	137,388,447	1,880,938	571,116	65,601,110
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	121,688,739	121,688,739	—	—	91,588,692
<b>Total</b>	<b>442,615,177</b>	<b>260,163,123</b>	<b>181,880,938</b>	<b>571,116</b>	<b>157,189,802</b>

Note 7 : Effectif moyen annuel au 31 décembre 2023

L'effectif moyen annuel de la Société au 31 décembre 2023 est de 14,435 salariés.

Note 8 : Informations concernant les entreprises liées

Informations concernant les entreprises liées en euros	
<b>Créances intercompagnies</b>	379,482,158
<b>Dettes intercompagnies</b>	181,052,000
<b>Prestations de services facturées à des entreprises liées</b>	1,219,659,124
<b>Charges opérationnelles facturées par des entreprises liées</b>	2,390,623
<b>Charges financières</b>	8,354,776
<b>Produits financiers</b>	4,675,558

**Note 9 : Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent au 31 décembre 2023 à 6,994,825 euros et les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 euros.

**Note 10 : Répartition du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la Société est principalement constitué des montants comptabilisés au titre des prestations de service rendues à des entreprises liées à la maison mère (cf. note II - 8).

**Note 11 : Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

<b>Ventilation de l'impôt sur les sociétés en euros</b>				
<b>Niveau de résultat</b>	<b>Avant impôt</b>	<b>Résultat fiscal</b>	<b>Impôt</b>	<b>Après impôt</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	111,935,756	114,659,611	(29,580,274)	82,355,482
<b>Résultat financier</b>	(3,677,980)	(3,677,980)	948,858	(2,729,122)
<b>Résultat exceptionnel</b>	7,269,776	(1,086,867)	280,394	7,550,169
<b>Participation des salariés</b>	(12,493,307)	(15,458,423)	3,988,016	(8,505,291)
<b>Total</b>	<b>103,034,245</b>	<b>94,436,343</b>	<b>(24,363,006)</b>	<b>78,671,239</b>

### **III - Autres informations**

#### **1. Evénements significatifs intervenus au cours et après la clôture de l'exercice 31 décembre 2023**

Le 18 Janvier 2024, la Société a été notifiée d'un contrôle URSSAF couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023.

#### **2. Impôt sur les bénéfices**

##### **2.1 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt**

<b>Accroissement et allègement de la dette future d'impôt en euros</b>	
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Provision pour indemnité de départ à la retraite	6,841,645
Participation des salariés	12,493,307
Contribution sociale de solidarité des sociétés	725,775
Gain de change latent	13,264
Provisions pour risques et charges	12,540,698
<b>Total</b>	<b>32,614,689</b>
Taux de l'impôt sur les sociétés	25.0 %
<b>Montant de l'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>8,153,672</b>

<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>—</b>

<b>Synthèse de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Montant de l'allègement de la dette future d'impôt	8,153,672
Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt	—
<b>Total</b>	<b>8,153,672</b>

##### **2.2 Intégration fiscale**

###### *Périmètre d'intégration fiscale*

La succursale française de la Société de droit luxembourgeois Amazon EU Sàrl qui détient la totalité du capital des Sociétés Amazon France Logistique SAS et Amazon France Services SAS, a opté le 26 octobre 2015 pour le régime de l'intégration fiscale visé aux articles 223 A du code général des impôts à compter du 1er août 2015.

Le groupe d'intégration fiscale inclut depuis cette date les Sociétés Amazon France Services SAS et Amazon France Logistique SAS (sociétés filiales), et la succursale française de la Société de droit luxembourgeois Amazon EU Sàrl (société mère).

### **2.3 Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale**

<b>Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale en euros</b>	
<b>Base de l'impôt</b>	94,436,343
<b>Impôt calculé (en l'absence d'intégration)</b>	24,363,006
<b>Charge enregistrée en Intégration fiscale</b>	24,363,006
<b>Différence entre la charge enregistrée et l'IS</b>	—

### **2.4 Déficits reportables**

Néant

### **2.5 Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les Bénéfices**

<b>Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les bénéfices en euros</b>			
	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Impôt société</b>
<b>Assiette au taux réduit</b>	—	— %	—
<b>Assiette au taux normal</b>	94,436,343	25.00 %	23,609,086
<b>Contribution sociale additionnelle</b>	22,846,086	3.30 %	753,921
<b>Total de l'impôt dû</b>	—	— %	<b>24,363,006</b>

## **3. Engagements**

### **3.1 Engagements recus**

La Société bénéficie de la caution solidaire de la société mère auprès de certains bailleurs concernant tous les devoirs et obligations liés aux contrats de bail signés entre les parties.

## **4. Rémunérations des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## **5. Société consolidante**

La société consolidante est :

Amazon.com, Inc.  
410 Terry Avenue North  
Seattle, WA 98109-5210  
USA

## AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS

Société par actions simplifiée  
au capital de 95.036.671,15 euros

Siège Social : 67 Boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy

**428 785 042 RCS NANTERRE**

---

### PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 18 AVRIL 2024

La société Amazon EU Sàrl, société de droit Luxembourgeois dont le siège social est situé 38 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B-101818, agissant via sa succursale française située 67 boulevard du Général Leclerc, 92110 Clichy, identifiée sous le numéro 487 773 327 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Frédéric Duval, Responsable en France, dûment habilité aux fins des présentes par les décisions des conseils de gérance d'Amazon EU Sàrl des 29 avril et 10 juillet 2015,

Associé unique de la société Amazon France Logistique SAS, société par actions simplifiée au capital de 95.036.671,15 euros, ayant son siège social 67 Boulevard du Général Leclerc, 92110 Clichy, identifiée sous le numéro 428 785 042 RCS Nanterre (la "**Société**"),

Après avoir rappelé que le commissaire aux comptes de la Société, la société Ernst & Young et Autres, a été dûment informé de la prise de ces décisions,

A pris les décisions suivantes sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,
- Plan de vigilance prévu à l'article L.225-102-4 du code de commerce,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, du rapport de gestion du Président et des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce le cas échéant,
- Quitus au Président au cours de l'exercice écoulé,
- Affectation et répartition des résultats de l'exercice,
- Pouvoirs pour formalités.

Après avoir pris connaissance :

- des comptes annuels clos le 31 décembre 2023,
- du rapport de gestion du Président incluant le plan de vigilance et le rapport sur sa mise en œuvre,
- du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

**PREMIÈRE DÉCISION**  
***Approbation des comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023***  
***And et quitus au Président***

L'Associé Unique, après lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, approuve les comptes annuels afférents audit exercice tels qu'ils ont été arrêtés par le Président et faisant apparaître un bénéfice de 78,671,239 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus au Président de son mandat pour l'exercice écoulé.

**DEUXIÈME DÉCISION**  
***Affectation du résultat de l'exercice***

Les comptes de l'exercice faisant ressortir pour la Société un bénéfice d'un montant de 78,671,239 euros, l'Associé Unique décide d'affecter ce résultat comme suit :

- à la réserve légale pour un montant correspondant à 5% - du bénéfice dans la limite de 10% du capital social, soit 1,575,071 euros;
- au poste "report à nouveau" pour le solde, soit 77,096,168 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique indique qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

**TROISIÈME DÉCISION**  
***Plan de vigilance visé à l'article L.225-102-4 du code de commerce***

L'Associé Unique reconnaît que la Société a mis en place un plan de vigilance conformément aux dispositions de l'article L.225-102-4 du code de commerce et prend acte des actions prises en cette matière et du compte rendu de sa mise en œuvre tels que rapportés au rapport de gestion présenté par le Président et qui sont publiés sur le site internet "[aboutamazon.com/sustainability](https://aboutamazon.com/sustainability)".

**QUATRIÈME DÉCISION**  
***Conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce***

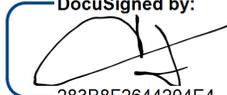
L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

**CINQUIÈME DÉCISION**  
***Pouvoirs pour formalités***

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue de l'accomplissement de toutes formalités de dépôt et de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le représentant de l'Associé Unique.

*De convention expresse, les signataires sont convenues de signer le présent procès-verbal par voie électronique au moyen de la plateforme DocuSign, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil français.*

DocuSigned by:  


283B8F2644204E4...

---

**Pour l'Associé Unique, Amazon EU S.à.r.l.**

Monsieur Frédéric Duval, Responsable en France de la succursale française d'Amazon EU S.à.r.l.



**Amazon France Logistique S.A.S.**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Amazon France Logistique S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Amazon France Logistique S.A.S.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amazon France Logistique S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Elleen Missotten

**AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS**

**COMPTES ANNUELS**

**31 DÉCEMBRE 2023**

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N°  
2050

N° 10937\*15

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS

Durée de l'exercice exprimée en  
nombre de mois\* : 12

Adresse de l'entreprise : 67 boulevard du Général Leclerc 92110 Clichy

Durée de l'exercice précédent\* : 12

Numéro SIRET\* : 428 785 042 00105

Déclaration souscrite en Eur		31/12/2023			31/12/2022			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Capital souscrit non appelé (I)		AA	—	—	—			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	—	AC	—		
		Frais de recherche et de développement*	AD	—	AE	—		
		Concession, brevets et droits similaire	AF	828,755	AG	613,394	215,361	35,101
		Fonds commercial (1)	AH	—	AI	—	—	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1,063,852	AK	908,707	155,145	243,800
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	—	AM	—	—	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	207,145	AO	—	207,145	—
		Constructions	AP	191,443,582	AQ	60,814,035	130,629,547	86,086,250
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	81,474,961	AS	30,020,089	51,454,872	53,136,421
		Autres immobilisations corporelles	AT	604,644,100	AU	304,638,474	300,005,627	289,462,316
		Immobilisations en cours	AV	41,253,671	AW	—	41,253,671	116,467,520
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	—	AY	—	—	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	—	CT	—	—	
		Autres participations	CU	—	CV	—	—	
		Créances rattachées à des participations	BB	—	BC	—	—	
		Autres titres immobilisés	BD	—	BE	—	—	
		Prêts	BF	—	BG	—	—	
		Autres immobilisations financières*	BH	39,500	BI	—	39,500	39,500
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>920,955,567</b>	BK	<b>396,994,699</b>	<b>523,960,868</b>	<b>545,470,908</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	—	BM	—	—	
		En cours de production de biens	BN	—	BO	—	—	
		En cours de production de services	BP	—	BQ	—	—	
		Produits intermédiaires et finis	BR	—	BS	—	—	
		Marchandises	BT	—	BU	—	—	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	—	BW	—	—		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés* (3)	BX	—	BY	—	—	
		Autres créances (3)	BZ	411,410,715	CA	11,207,658	400,203,057	332,665,319
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	—	CC	—	—	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	—	CE	—	—	
Disponibilités		CF	110	CG	—	110	1,784	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	6,994,825	CI	—	6,994,825	7,567,125	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>418,405,650</b>	CK	<b>11,207,658</b>	<b>407,197,992</b>	<b>340,234,228</b>	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL	—		—	—		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	—		—	—		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	418		418	17		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	<b>1,339,361,635</b>	1A	<b>408,202,356</b>	<b>931,159,279</b>	<b>885,705,154</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an	CP		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété :	immobilisations :	Stocks :			Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10937*15		BILAN - PASSIF avant repartition	D.G.I. N° 2051		
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).					
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS					
			31/12/2023	31/12/2022	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)*		DA	95,036,671	95,036,671
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, .....		DB	—	—
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence)	EK	DC	—	—
	Réserve légale (3)		DD	7,928,596	4,580,157
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	—	—
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours)	B1	DF	—	—
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)*	EJ	DG	—	—
	Report à nouveau		DH	269,416,356	205,796,004
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	78,671,239	66,968,792
	Subvention d'investissement		DJ	—	—
	Provisions réglementées*		DK	—	—
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	451,052,862	372,381,623	
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		DM	—	—
	Avances conditionnées		DN	—	—
		<b>TOTAL (II)</b>	DO	—	—
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques		DP	16,811,066	25,563,014
	Provisions pour charges		DQ	20,666,910	4,545,058
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	37,477,976	30,108,072
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		DS	—	—
	Autres emprunts obligataires		DT	—	—
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	33,937	11,942,793
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs)	EI	DV	181,052,000	181,247,678
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	—	—
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	139,840,501	171,131,535
	Dettes fiscales et sociales		DY	121,688,739	118,876,255
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	—	—
Autres dettes		EA	—	—	
<b>Compte régul.</b>	Produits constatés d'avance (4)		EB	—	—
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	442,615,177	483,198,261
	Ecarts de conversion passif* (V)		ED	13,264	17,198
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	931,159,279	885,705,154	

N° 10947 15		COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)				D.G.I. N° 2052			
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).									
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS									
<b>31/12/2023</b>									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		31/12/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	0	FB	0	FC	—	38,742	
	Production vendue biens*	FD	0	FE	0	FF	—	—	
	services*	FG	472,439,058	FH	747,220,067	FI	1,219,659,124	1,196,219,667	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	472,439,058	FK	747,220,067	FL	1,219,659,124	1,196,258,409	
	Production stockée*					FM	—	—	
	Production immobilisée*					FN	—	—	
	Subvention d'exploitation					FO	755,722	444,733	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1,499,500	1,974,723	
	Autres produits (1) (11)					FQ	225,475	347,544	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1,222,139,821	1,199,025,409
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2	30	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	—	—	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements ( y compris droits de douane)*					FU	—	—	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	—	—	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	318,021,534	391,593,229	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	18,764,352	20,338,305	
	Salaires et traitements*					FY	468,653,362	417,918,311	
	Charges sociales (10)					FZ	189,191,893	163,327,229	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	92,301,001	77,874,287
		- dotations aux provisions *					GB	—	—
		- sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	2,825,231	4,705,382
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	16,938,795	850,692	
	Autres charges (12)					GE	3,507,895	649,121	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1,110,204,065	1,077,256,586	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>									
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	—	—	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	—	—	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	—	—	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK	—	—	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4,676,796	484,347	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM	—	—	
	Différences positives de change					GN	—	—	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	—	—	
Total des produits financiers (V)						GP	4,676,796	484,347	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	—	—	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8,354,776	1,528,605	
	Différence négative de change					GS	—	—	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT	—	—	
Total des charges financières (VI)						GU	8,354,776	1,528,605	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>									
						GV	(3,677,980)	(1,044,258)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV + V - VI)</b>									
						GW	108,257,776	120,724,566	

N° 10947		COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)		D.G.I. N° 2053	
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).					
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS					
			31/12/2023	31/12/2022	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	—	—	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	163,317	53,068	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	14,409,105	—	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14,572,422	53,068	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	10,144	135	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	167,402	281,032	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	7,125,101	11,051,481	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7,302,647	11,332,649	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	7,269,776	(11,279,580)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	12,493,307	15,458,423	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	24,363,006	27,017,770	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		HL	1,241,389,039	1,199,562,824	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		HM	1,162,717,801	1,132,594,032	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	78,671,239	66,968,792	

**AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**31 DÉCEMBRE 2023**

**I - Principes, règles et méthodes comptables**

**II - Notes sur le bilan et compte de résultat**

**III - Autres informations**

## **I - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment aux dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et de sincérité des comptes, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales règles et méthodes appliquées sont les suivantes :

1. Le principe de base retenu pour l'établissement des comptes annuels est celui du coût historique.
2. Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de clôture, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

## **II - NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

### **Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement principalement retenues sont :

- Agencements constructions 3 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillage industriels 4 à 10 ans
- Installations générales 2 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 2 à 7 ans
- Immobilisations incorporelles 2 à 10 ans

<b>Variations des valeurs brutes en euros</b>					
	<b>01/01/2023</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Transfert</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Terrain</b>	—	207,145	—	—	207,145
<b>Logiciels</b>	571,491	257,263	—	—	828,755
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	1,063,852	—	—	—	1,063,852
<b>Agencements constructions</b>	126,317,881	24,355,905	(967,585)	41,737,381	191,443,582
<b>Installations techniques, matériels et outillage industriels</b>	76,942,482	3,805,076	—	727,403	81,474,961
<b>Installations générales</b>	509,222,848	37,079,759	(1,345,804)	35,905,570	580,862,373
<b>Matériel de bureau et informatique</b>	21,714,352	1,405,295	(303,618)	965,699	23,781,727
<b>Immobilisations en cours</b>	116,467,520	4,920,557	(798,353)	(79,336,053)	41,253,671
<b>Total</b>	<b>852,300,427</b>	<b>72,031,001</b>	<b>(3,415,361)</b>	—	<b>920,916,067</b>

Variations des amortissements en euros					
	01/01/2023	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2023
Logiciels	536,390	77,004	—	—	613,394
Autres immobilisations incorporelles	820,053	88,654	—	—	908,707
Agencements constructions	40,231,632	21,366,126	(783,723)	—	60,814,035
Installations techniques, matériels et outillage industriels	20,142,440	9,877,649	—	—	30,020,089
Installations générales	229,837,700	57,485,904	(1,280,296)	—	286,043,308
Matériel de bureau et informatique	15,300,805	3,410,234	(115,873)	—	18,595,166
<b>Total</b>	<b>306,869,019</b>	<b>92,305,572</b>	<b>(2,179,893)</b>	<b>—</b>	<b>396,994,698</b>

Note 2 : Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières en euros				
	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Dépôts et cautionnements	39,500	—	—	39,500
<b>Total</b>	<b>39,500</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>39,500</b>

Note 3 : Etat des créances

Etat des créances en euros				
	Total	1 an au plus	A plus d' 1 an	Dont produits à recevoir
Dépôts et cautionnements	39,500	—	39,500	—
Créances clients	—	—	—	—
Créances sociales	10,838,301	10,838,301	—	—
Créances fiscales	19,710,363	19,710,363	—	—
Débiteurs divers	1,379,884	1,379,884	—	1,026,936
Créances inter-compagnies	379,482,158	379,482,158	—	—
Charges constatées d'avance	6,994,825	6,886,639	108,188	—
<b>Total</b>	<b>418,445,032</b>	<b>418,297,346</b>	<b>147,688</b>	<b>1,026,936</b>

Variation de la provision pour dépréciation des créances douteuses en euros				
	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Provision dépréciation créances douteuses	8,638,648	2,825,231	(256,222)	11,207,658
<b>Total</b>	<b>8,638,648</b>	<b>2,825,231</b>	<b>(256,222)</b>	<b>11,207,658</b>

**Note 4 : Capitaux propres**

<b>Composition du capital social en euros</b>			
Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6,233,875	15.2452	95,036,671
Titres en fin d'exercice	6,233,875	15.2452	95,036,671

<b>Variation des capitaux propres en euros</b>					
	01/01/2023	Affectation du résultat exercice antérieur	Augmentation de capital	Résultat de l'exercice	31/12/2023
Capital social	95,036,671	—	—	—	95,036,671
Primes d'émission, de fusion, d'apports	—	—	—	—	—
Réserve légale	4,580,157	3,348,440	—	—	7,928,596
Report à nouveau	205,796,004	63,620,352	—	—	269,416,357
Résultat de l'exercice 2022	66,968,792	(66,968,792)	—	—	—
Résultat de l'exercice 2023	—	—	—	78,670,830	78,670,830
<b>Total</b>	<b>372,381,623</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>78,670,830</b>	<b>451,052,453</b>

**Note 5 : Provisions et passif éventuel**

Les provisions, dont le détail est indiqué ci-dessous, sont constituées conformément aux règles comptables du CRC 2000-06.

<b>Variation des provisions pour risques et charges en euros</b>					
	01/01/2023	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2023
Provision pour risques et charges	25,562,997	20,694,254	(15,621,336)	—	30,635,915
Provision pour indemnité de départ à la retraite	4,545,058	2,296,586	—	—	6,841,643
Provision pour perte de change	17	418	(17)	—	418
<b>Total</b>	<b>30,108,072</b>	<b>22,991,257</b>	<b>(15,621,353)</b>	<b>—</b>	<b>37,477,976</b>

**Provisions pour risques et charges**

Dans le cadre de ses activités de support du groupe Amazon en France, la Société est amenée à faire face à des réclamations, litiges et autres procédures, incluant des procédures en cours avec des régulateurs. Lorsque la probabilité de supporter une sortie de ressources est jugée probable, la Société constitue une provision pour risques et charges. Lorsque l'issue de ces procédures est incertaine et qu'aucune évaluation fiable du montant de l'obligation ne peut être réalisée, aucune provision n'est enregistrée. Les dotations et reprises de ces provisions sont constatées en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel selon leur caractère et leur nature.

Au 31 décembre 2023, les dotations et reprises enregistrées au cours de l'exercice sont respectivement dans le résultat opérationnel et le résultat exceptionnel.

**Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Méthode :

Les engagements sont évalués et provisionnés conformément aux dispositions de la recommandation ANC n°2013-02. La provision comptabilisée correspond à l'intégralité des engagements de retraites de la Société. L'ensemble des variations d'hypothèses actuarielles sont enregistrées immédiatement dans le compte de résultat. La méthode retenue est l'étalement linéaire de la charge relative au coût des indemnités de départ à la retraite sur toute la carrière.

Données chiffrées :

Au 31 décembre 2023, la provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à EUR 6,841,643 . L'évaluation actuarielle de la provision est confiée à un actuair e indépendant. Au 31 décembre 2023, l'évaluation actuarielle tient compte des modifications apportées par la Loi de financement rectificative de la Sécurité Sociale n°2023-270 du 14 avril 2023 relative au recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes à prestations définies sont indiquées ci-après :

Taux d'actualisation	3.6%
Taux d'augmentation des salaires	Tables par catégorie professionnelle
Table de mortalité	Tables TH-TF 2000-2002
Taux de rotation	Tables par âge et catégorie professionnelle
Âge de départ à la retraite	Tables par âge et catégorie professionnelle
Méthode actuarielle	Méthode des unités de crédit projetées

**Passif éventuel**

En Janvier 2024, Amazon a été informé que le 27 décembre 2023 la Commission Nationale Informatique et des Liberté (CNIL) a sanctionné la Société d'une amende de 32 millions d'euros pour de présumées violations au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La Société estime que la décision de la CNIL est sans fondement et à l'intention de se défendre avec vigueur.

Note 6 : Etat des dettes

Etat des dettes en euros					
	Total	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Dont charges à payer
<b>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</b>	33,937	33,937	—	—	—
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	181,052,000	1,052,000	180,000,000	—	—
<i>Dont emprunts et dettes financières diverses intercompagnies</i>	<i>181,052,000</i>	<i>1,052,000</i>	<i>180,000,000</i>		
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	139,840,501	137,388,447	1,880,938	571,116	65,601,110
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	121,688,739	121,688,739	—	—	91,588,692
<b>Total</b>	<b>442,615,177</b>	<b>260,163,123</b>	<b>181,880,938</b>	<b>571,116</b>	<b>157,189,802</b>

Note 7 : Effectif moyen annuel au 31 décembre 2023

L'effectif moyen annuel de la Société au 31 décembre 2023 est de 14,435 salariés.

Note 8 : Informations concernant les entreprises liées

Informations concernant les entreprises liées en euros	
<b>Créances intercompagnies</b>	379,482,158
<b>Dettes intercompagnies</b>	181,052,000
<b>Prestations de services facturées à des entreprises liées</b>	1,219,659,124
<b>Charges opérationnelles facturées par des entreprises liées</b>	2,390,623
<b>Charges financières</b>	8,354,776
<b>Produits financiers</b>	4,675,558

**Note 9 : Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent au 31 décembre 2023 à 6,994,825 euros et les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 euros.

**Note 10 : Répartition du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la Société est principalement constitué des montants comptabilisés au titre des prestations de service rendues à des entreprises liées à la maison mère (cf. note II - 8).

**Note 11 : Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

<b>Ventilation de l'impôt sur les sociétés en euros</b>				
<b>Niveau de résultat</b>	<b>Avant impôt</b>	<b>Résultat fiscal</b>	<b>Impôt</b>	<b>Après impôt</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	111,935,756	114,659,611	(29,580,274)	82,355,482
<b>Résultat financier</b>	(3,677,980)	(3,677,980)	948,858	(2,729,122)
<b>Résultat exceptionnel</b>	7,269,776	(1,086,867)	280,394	7,550,169
<b>Participation des salariés</b>	(12,493,307)	(15,458,423)	3,988,016	(8,505,291)
<b>Total</b>	<b>103,034,245</b>	<b>94,436,343</b>	<b>(24,363,006)</b>	<b>78,671,239</b>

### **III - Autres informations**

#### **1. Evénements significatifs intervenus au cours et après la clôture de l'exercice 31 décembre 2023**

Le 18 Janvier 2024, la Société a été notifiée d'un contrôle URSSAF couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023.

#### **2. Impôt sur les bénéfices**

##### **2.1 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt**

<b>Accroissement et allègement de la dette future d'impôt en euros</b>	
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Provision pour indemnité de départ à la retraite	6,841,645
Participation des salariés	12,493,307
Contribution sociale de solidarité des sociétés	725,775
Gain de change latent	13,264
Provisions pour risques et charges	12,540,698
<b>Total</b>	<b>32,614,689</b>
Taux de l'impôt sur les sociétés	25.0 %
<b>Montant de l'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>8,153,672</b>

<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>—</b>

<b>Synthèse de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Montant de l'allègement de la dette future d'impôt	8,153,672
Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt	—
<b>Total</b>	<b>8,153,672</b>

##### **2.2 Intégration fiscale**

###### *Périmètre d'intégration fiscale*

La succursale française de la Société de droit luxembourgeois Amazon EU Sàrl qui détient la totalité du capital des Sociétés Amazon France Logistique SAS et Amazon France Services SAS, a opté le 26 octobre 2015 pour le régime de l'intégration fiscale visé aux articles 223 A du code général des impôts à compter du 1er août 2015.

Le groupe d'intégration fiscale inclut depuis cette date les Sociétés Amazon France Services SAS et Amazon France Logistique SAS (sociétés filiales), et la succursale française de la Société de droit luxembourgeois Amazon EU Sàrl (société mère).

### **2.3 Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale**

<b>Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale en euros</b>	
<b>Base de l'impôt</b>	94,436,343
<b>Impôt calculé (en l'absence d'intégration)</b>	24,363,006
<b>Charge enregistrée en Intégration fiscale</b>	24,363,006
<b>Différence entre la charge enregistrée et l'IS</b>	—

### **2.4 Déficits reportables**

Néant

### **2.5 Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les Bénéfices**

<b>Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les bénéfices en euros</b>			
	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Impôt société</b>
<b>Assiette au taux réduit</b>	—	— %	—
<b>Assiette au taux normal</b>	94,436,343	25.00 %	23,609,086
<b>Contribution sociale additionnelle</b>	22,846,086	3.30 %	753,921
<b>Total de l'impôt dû</b>	—	— %	<b>24,363,006</b>

## **3. Engagements**

### **3.1 Engagements recus**

La Société bénéficie de la caution solidaire de la société mère auprès de certains bailleurs concernant tous les devoirs et obligations liés aux contrats de bail signés entre les parties.

## **4. Rémunérations des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## **5. Société consolidante**

La société consolidante est :

Amazon.com, Inc.  
410 Terry Avenue North  
Seattle, WA 98109-5210  
USA